

N° 6849³

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2015-2016

**PROJET DE REGLEMENT
GRAND-DUCAL**

**modifiant le règlement grand-ducal modifié du 22 juin 2000
transposant la directive 96/98/CE du Conseil du 20 décembre
1996 relative aux équipements marins ainsi que la directive
98/85/CE de la Commission du 11 novembre 1998 modifiant la
directive 96/98/CE du Conseil relative aux équipements marins**

* * *

SOMMAIRE:

	<i>page</i>
<i>Prise de position du Gouvernement</i>	
1) Dépêche du Ministre aux Relations avec le Parlement au Président de la Chambre des Députés (12.11.2015).....	1
2) Dépêche du Ministre de l'Economie au Premier Ministre, Ministre d'Etat (11.11.2015).....	2

*

**DEPECHE DU MINISTRE AUX RELATIONS AVEC LE PARLEMENT
AU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**

(12.11.2015)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire tenir en annexe la prise de position du Ministre de l'Economie sur l'avis émis par le Conseil d'Etat en date du 10 novembre 2015.

Je vous saurais gré de bien vouloir soumettre la présente à la Conférence des Présidents de la Chambre des Députés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Pour le Ministre aux Relations
avec le Parlement,
Jean-Luc SCHLEICH
Inspecteur principal*

*

**DEPECHE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE
AU PREMIER MINISTRE, MINISTRE D'ETAT**

(11.11.2015)

Je vous prie de bien vouloir informer la Chambre des députés que le Conseil d'Etat, dans son avis n° 51.263 du 10 novembre 2015, n'a formulé aucune observation envers le projet de règlement grand-ducal sous rubrique.

Pour le Ministre de l'Economie,

Lynn JACOBY

Attachée